



## **PRIX DE L'INTEGRATION JURIDIQUE AFRICAINE** 2<sup>ème</sup> édition ; DOUALA 2008

### **REGLEMENT INTERIEUR**

#### **Article 1 : Lancement des Prix de l'Intégration Juridique Africaine (PIJA)**

L'Institut de Droit Communautaire organise un concours en vue de récompenser les meilleures productions scientifiques en matière de Droit Communautaire africain.

#### **Article 2 : Contenu des prix**

Quatre prix seront décernés :

#### **1° LE PRIX KEBA M'BAYE DE LA MEILLEURE THESE DE DOCTORAT EN DROIT COMMUNAUTAIRE**

##### Composition du prix

- Un trophée symbolisant l'intégration africaine
- Une enveloppe d'un montant de 1 000 000 FCFA
- Un ordinateur
- Un lot d'ouvrages
- La publication de la Thèse primée

#### **2° LE PRIX JACQUELINE LOHOUES-OBLE DU MEILLEUR MEMOIRE EN DROIT COMMUNAUTAIRE**

##### Composition du prix

- Un trophée symbolisant l'intégration africaine
- Une enveloppe d'un montant de 500 000 FCFA
- Un ordinateur
- Un lot d'ouvrages
- La publication du mémoire primé

#### **3° LE PRIX PHILIPPE FOUCHARD DU MEILLEUR MEMOIRE EN DROIT COMMUNAUTAIRE DE L'ARBITRAGE**

Siège social : II Plateaux Vallons  
îlot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA : n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : [info@idroitcom.net](mailto:info@idroitcom.net)

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [idroitcom@yahoo.fr](mailto:idroitcom@yahoo.fr)

#### Composition du prix

- Un trophée symbolisant l'intégration africaine
- Une enveloppe d'un montant de 500 000 FCFA
- Un ordinateur
- Un lot d'ouvrages
- La publication du mémoire primé

#### 4° LE PRIX MARTIN LUTHER KING DU MEILLEUR MEMOIRE EN DROIT COMMUNAUTAIRE AFRICAIN DES DROITS HUMAINS

#### Composition du prix

- Un trophée symbolisant l'intégration africaine
- Une enveloppe d'un montant de 500 000 FCFA
- Un ordinateur
- Un lot d'ouvrages
- La publication du mémoire primé

#### **Article 3 : Ouverture des candidatures**

Les Prix de l'Intégration Juridique Africaine sont ouverts à tout juriste, étudiant ou professionnel, ayant soutenu une thèse ou un mémoire dans les cinq (05) années précédant la date de lancement des prix.

Un candidat ne peut soumissionner que pour un seul prix.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au dimanche 29 juin 2008. Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

Le dossier de candidature comprend :

1. Une demande d'inscription adressée au Président de l'Institut de Droit Communautaire,
2. Un curriculum vitae,
3. Une copie de la pièce d'identité,
4. Une photo identité couleur récente,
5. L'attestation de soutenance de la thèse ou du mémoire, mentionnant l'appréciation du jury,
6. Un résumé de la thèse ou du mémoire présentant l'intérêt du thème traité et les solutions proposées aux problèmes de droit soulevés, en quatre (04) pages maximum, police de caractère arial et de taille 12, marge gauche et droite à 2,5 cm,
7. La version intégrale de la thèse ou du mémoire, incluant les pages de couverture, sommaire, avant propos, bibliographie...

Siège social : II Plateaux Vallons	Tél. : (225) 22 41 16 16
îlot 156 rue J 107 Villa 1647	Tél. : (225) 22 41 12 60
17 BP 1007 Abidjan 17	Fax : (225) 22 41 13 23
Cpte BFA : n° 110 17160001 25	CC : 052 6325 S - Cocody
Cpte Ecobank : 20000103754018	Site web : <a href="http://www.idroitcom.net">www.idroitcom.net</a>
E-mail : <a href="mailto:info@idroitcom.net">info@idroitcom.net</a>	E-mail : <a href="mailto:idroitcom@yahoo.fr">idroitcom@yahoo.fr</a>

Toutes les pièces du dossier de candidature doivent parvenir à l'IDC, par voie électronique, simultanément aux adresses suivantes [infopija@yahoo.fr](mailto:infopija@yahoo.fr) / [infopija@idroitcom.net](mailto:infopija@idroitcom.net), au plus tard le dimanche 29 juin 2008.

Un support papier de la thèse ou du mémoire des candidats doit être transmis à l'IDC au plus tard le 30 juillet 2008, le cachet de la poste faisant foi.

La transmission du support écrit de la thèse ou du mémoire peut être une cause de disqualification des candidats.

Peuvent être soumis au concours toutes les thèses et tous les mémoires imposés aux étudiants en fin de cycle dans certaines écoles des professions judiciaires (magistrature, avocats...), pour le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), pour l'obtention de la maîtrise de droit dans certaines Ecoles et universités et pour les DESS ou master 1 et 2.

La thèse de doctorat ainsi que les mémoires doivent avoir été déjà soutenus devant un jury.

Les thèses et mémoires doivent être rédigés en français.

Ne peuvent faire acte de candidature les lauréats des éditions précédentes

#### **Article 4 : Coordination des prix**

L'IDC assure de façon exclusive la coordination de toutes les activités nécessaires au bon déroulement des PIJA.

Il peut, en cas de besoin, solliciter l'appui et l'expertise de structures ou organisations partenaires.

Les candidats et les membres du jury ne peuvent avoir des échanges directs relativement aux œuvres soumises à compétition, sous peine de révocation du membre du jury et d'élimination du candidat.

#### **Article 5 : Désignation et mission des membres du jury**

Le jury des Prix de l'Intégration Juridique Africaine, est constitué par des experts choisis par l'Institut de Droit Communautaire.

Le Président est désigné par l'Institut de Droit Communautaire.

Les membres du jury sont souverains et désignent en toute indépendance les lauréats.

Siège social : II Plateaux Vallons	Tél. : (225) 22 41 16 16
îlot 156 rue J 107 Villa 1647	Tél. : (225) 22 41 12 60
17 BP 1007 Abidjan 17	Fax : (225) 22 41 13 23
Cpte BFA : n° 110 17160001 25	CC : 052 6325 S - Cocody
Cpte Ecobank : 20000103754018	Site web : <a href="http://www.idroitcom.net">www.idroitcom.net</a>
E-mail : <a href="mailto:info@idroitcom.net">info@idroitcom.net</a>	E-mail : <a href="mailto:idroitcom@yahoo.fr">idroitcom@yahoo.fr</a>

Les décisions sont prises à la majorité des membres du jury et sont sans recours.

Pour cette édition 2008

Le Président du jury est désigné en la Personne de

- Monsieur **SEYDOU BA**, Magistrat, Président de l'UNIDA, Ancien Président de la Cour Commune de Justice d'Arbitrage (CCJA-OHADA)

Les membres du Jury sont ainsi désignés :

1<sup>er</sup> vice président

- Monsieur **Jean François BOURQUE**, Conseiller au Centre International de Commerce sis à Genève

2<sup>ème</sup> vice président

- Madame **Aminata MALLE**, Magistrat, Présidente de la Cour de Justice de la CEDEAO

3<sup>ème</sup> vice président

- Maître **SIDIKI KABA**, Avocat, ancien Président de la Fédération des ligues de Droit de l'Homme (FIDH)

Autres membres

- Professeur **Paul Gérard POUGOUE**, Agrégé de Droit Privé et des Sciences criminelles, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et politiques de l'Université de Dschang (Cameroun)
- Maître **Philippe LEBOULANGER**, Avocat au Barreau de Paris
- Professeur **Dorothé SOSSA**, Agrégé des facultés de droit,
- Madame **Victorine WODIE**, Président de la Commission Nationale de Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, ancien ministre ivoirien des droits de l'homme
- Madame **Ramata FOFANA OUEDRAEGO**, Juge à la Cour de Justice de l'UEMOA
- Professeur **Filiga SAWADOGO**, Agrégé des facultés de Droits à l'Université de Ouagadougou, Membre du Conseil Constitutionnel du Burkina Faso
- Professeur **M'BA OWONO**, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de faculté de Droit de l'Université Léon M'BA de Libreville
- Professeur **Meledje DJEDJRO**, Agrégé des facultés de Droit, Doyen de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Juridique, Administrative et politique de l'Université d'Abidjan,
- Monsieur **Gaston KENFACK DOUAJNI**, Magistrat,
- Madame **Madeleine BERRE**, Associée-Conseil Juridique et Fiscal CEMAC

Siège social : II Plateaux Vallons  
îlot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA : n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : [info@idroitcom.net](mailto:info@idroitcom.net)

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [idroitcom@yahoo.fr](mailto:idroitcom@yahoo.fr)

## **Article 6 : Désignation des lauréats**

La désignation des lauréats se fera au plus tard le 20 septembre 2008, par courrier du Président du jury adressé au Président de l'Institut de Droit Communautaire.

Les membres du jury proposent, pour chaque prix, une liste de trois (03) lauréats choisis par ordre de mérite.

Le Président de l'Institut de Droit Communautaire publie les résultats, après s'être assuré que les membres du jury n'ont fait l'objet d'aucune plainte, et le cas échéant que les plaintes ne peuvent prospérer.

En cas d'existence d'événement, susceptible de porter atteinte à la légitimité du choix du vainqueur, le Président de l'Institut de Droit Communautaire peut décider d'attribuer le Prix au second lauréat par ordre de mérite, proposé par le jury, ou décider de n'attribuer aucun prix.

## **Article 7 : Notation**

- Total sur 100 points
  - Présentation sur 10 points
  - Contenu sur 90 points

*Originalité du thème* : 10 pts  
*Plan* : 20 pts  
*Style de rédaction* : 20 pts  
*Pertinence des analyses* : 40 pts

Les membres du jury définissent souverainement des critères d'attribution des points

## **Article 8 : Droit d'auteur et droits d'éditions**

Tous les droits d'auteur sont réservés aux titulaires des œuvres primées.

Cependant, l'auteur concède à l'IDC le droit exclusif d'éditer l'œuvre primée en autant d'exemplaires que nécessaire, destinés à la vente ou non.

## **Article 9 : Adhésion au présent règlement**

Le fait de présenter une œuvre au concours implique l'acceptation sans réserve de toutes les clauses du règlement intérieur.

Siège social : II Plateaux Vallons	Tél. : (225) 22 41 16 16
îlot 156 rue J 107 Villa 1647	Tél. : (225) 22 41 12 60
17 BP 1007 Abidjan 17	Fax : (225) 22 41 13 23
Cpte BFA : n° 110 17160001 25	CC : 052 6325 S - Cocody
Cpte Ecobank : 20000103754018	Site web : <a href="http://www.idroitcom.net">www.idroitcom.net</a>
E-mail : <a href="mailto:info@idroitcom.net">info@idroitcom.net</a>	E-mail : <a href="mailto:idroitcom@yahoo.fr">idroitcom@yahoo.fr</a>